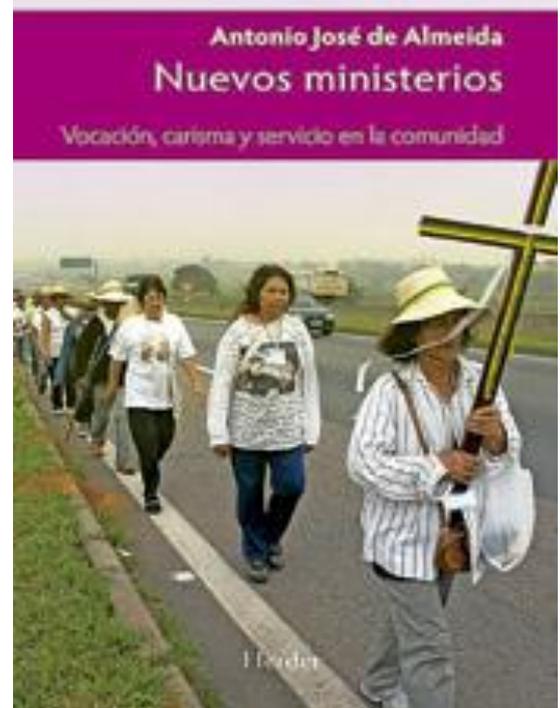


Les prêtres ne doivent pas tout faire !

« Dans leur ministère, les prêtres ne doivent pas tout faire ! » C'est ce que dit l'un d'entre eux, après trois décennies consacrées à la pastorale directe (curé de paroisse, coordinateur diocésain) et à l'étude et à la réflexion sur ce sujet.

Antonio José de Almeida (né au Brésil en 1949) est un bon connaisseur de plusieurs formules qui ont émergé au cours des dernières décennies en Amérique latine, où certains services sont assumés par des personnes qui ne sont pas prêtres.

Professeur à l'Université catholique pontificale de Paraná et à l'Institut théologique et pastoral pour l'Amérique latine en Colombie, de Almeida décrit son expérience dans *Nuevos ministerios. Vocación, servicio y carisma en la comunidad* récemment publié en Espagne chez Herder. Il est interviewé ici par Emilia Robles, de *Proconcil*, qui est aussi la traductrice de son livre en espagnol.



QUESTION.- Vous insistez pour que l'Église développe de toute urgence de nouveaux ministères. Qu'entendez-vous par là ?

RÉPONSE.- Je pense que la situation peut être différente selon les pays. Dans les Églises du sud - je pense en particulier à l'Amérique latine et certaines régions d'Afrique - on a connu dans les deux décennies qui ont suivi le Concile, la naissance et une croissance impressionnante de nouveaux ministères. Un théologien et bibliste comme Carlos Mesters parlait à l'époque d'une "explosion des ministères". Cette expression signifiait que ce n'était pas les prêtres qui faisaient tout, et que le ministère ne se réduisait pas à "célébrer l'eucharistie" et à administrer les sacrements. D'une part, cela recouvrait beaucoup de tâches pastorales, liturgiques, des engagements bien concrets dans la perspective de l'Évangile. D'autre part, ces services étaient assumés par des personnes diverses et nombreuses, avec des charismes spécifiques, et qui appartenaient aux communautés elles-mêmes. Le Synode de 1974 sur l'évangélisation, et Paul VI dans *Evangelii nuntiandi* (1975) ont évalué positivement et encouragé ce processus comme quelque chose de prometteur pour l'Église. En Europe, il semble que le phénomène soit apparu plus récemment et ait eu moins de visibilité. C'est plus un défi qu'une réalité.

Q. Concrètement, quels sont ces nouveaux ministères ?

R. Lorsqu'on parle de nouveaux ministères, on pense presque automatiquement aux ministres extraordinaires de l'eucharistie. C'est une réduction et un appauvrissement. Je parle plutôt d'une très large gamme de services qui ont un profil propre, qui ont un rapport significatif avec la mission de l'Église, qui sont importants pour la vie de la communauté et son projet dans le monde, qui font partie de sa responsabilité propre, sont remplis par des laïcs, et sont reconnus par l'Église. Ils peuvent apparaître dans la dimension prophétique, culturelle ou pastorale de la mission de l'Église. C'est ainsi que nous avons eu par exemple, des animateurs de groupes bibliques et de communautés, des catéchistes et des équipes liturgiques, jusqu'à des



responsables de pastorale sociale, à différents niveaux ecclésiaux (communautés, paroisses, régions, diocèses et au-delà).

[...]

Propositions pastorales

Q. Connaissez-vous des propositions pastorales ici ou là qui vous sembleraient particulièrement intéressantes pour l'Église d'aujourd'hui concernant les ministères?

R. Au Brésil, en premier lieu, ce sont les communautés. Elles sont plus de 100 000. Elles ont commencé dans les années avant le Concile et ont été renforcées par l'ecclésiologie conciliaire. Certains diocèses les considèrent comme priorité pastorale depuis des décennies. Le diocèse auquel j'appartiens, par exemple, travaille depuis les années 70 en s'inspirant d'un "Plan diocésain pour une pastorale paroissiale renouvelée". L'année dernière, la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) a publié un document pour renforcer et promouvoir ce processus, "la Paroisse en tant que communauté de communautés". [...] Ce sont des groupes de réflexion, d'action et de réflexion, d'expérience, de base, des cercles bibliques.

Dans la paroisse où je vis maintenant, par exemple, il y a 23 communautés, plus de 80 groupes dits de réflexion qui, en réalité, sont des groupes bibliques où, tous les quinze jours, on lit la Bible en relation avec la vie ; certains groupes, qui existent depuis plus de 40 ans, ont connu des changements générationnels. [...]

Q. Pensez-vous que ces propositions sont contradictoires ou incompatibles, ou pourraient coexister ?

R. Je pense qu'elles ne s'opposent pas, ni ne s'excluent. Elles sont complémentaires, une ecclésiologie de partage les réunit et en même temps, elles satisfont à divers besoins des communautés (partager la parole, répondre à des groupes spécifiques, la catéchèse, la célébration de l'eucharistie...) Elles contribuent à développer différents charismes qui existent déjà dans les communautés. Mais cela ne se produit pas uniquement dans l'hémisphère Sud. Nous devons être attentifs à ce qui peut aussi se manifester dans le Nord. [...]

Q. Quel serait le fil conducteur ecclésiologique qui donnerait à ces propositions une unité interne?

R. C'est fondamentalement l'ecclésiologie du peuple de Dieu au sens que lui donne le Concile. Le peuple est appelé par Dieu. Un peuple libre et responsable. Un peuple au service du dessein de Dieu dans l'histoire. Un peuple de frères, égaux et différents en même temps. Un peuple où ce qui est commun (la condition de chrétien) garantit à chacun une égalité de dignité et de mission. Un peuple qui plonge ses racines dans les différentes cultures et est capable d'entrer en dialogue avec elles. Un peuple Pueblo enrichi par des dons, des charismes et des services divers au service de la mission. Ce ne sont pas les titres de chapitres d'un livre; ce sont mes convictions ecclésiologiques les plus profondes.

Certaines de ces convictions sont bien précisées dans un document important de la conférence des évêques brésiliens de 1999 sur *la Mission et les ministères des laïcs chrétiens*, le célèbre (pour nous) document 62, souvent réédité. On peut voir dans toutes ces expériences que les communautés ont des besoins pastoraux et une histoire humaine et chrétienne qui leur sont spécifiques et d'autres qui peuvent être communs. Dans toutes ces communautés, on reconnaît les dons et les charismes de l'Esprit répandu dans la communauté. Ils sont accueillis et reconnus par l'évêque, qui les présente à Rome, pour qu'on admette que ce qui est bon au niveau local enrichit aussi l'Église universelle.



Les "équipes de ministres ordonnés" de Lobinger

Q. Quels éléments faudrait-il mettre en évidence dans la proposition de Lobinger sur les deux types de prêtres qui coexistent et collaborent ?

R. Ce que Lobinger propose actuellement, en termes de structure pastorale de base et de ministères, c'est de récupérer l'essentiel de ce que vivait l'Église chrétienne des premiers siècles et qui pourrait être adapté aux réalités d'aujourd'hui : des communautés à taille humaine; animées par leurs ministres propres (hommes et femmes); un processus de formation chrétienne et ministérielle permanente, avec l'accompagnement de prêtres désignés pour cela par le diocèse; la célébration de l'Eucharistie comme plénitude de la réalisation de l'Église en mission en un seul lieu. Ce qui est nécessaire dans de nombreuses communautés – rien qu'au Brésil, il y a plus de 70 000 communautés qui n'ont pas la possibilité de célébrer régulièrement l'eucharistie – comme l'aboutissement d'un long processus, ce sont des ministres élus par la communauté et ordonnés prêtres pour présider l'eucharistie dans leur communauté. Cette proposition est bien exposée dans ses livres qui ont été publiés en plusieurs langues, y compris en espagnol (Herder). Je suis co-auteur du premier et j'y ai expliqué tout ça en détail.

Q. Ces ministres ordonnés, tout ce qu'ils auraient à faire dans la communauté, ce serait de présider la célébration de l'eucharistie? Ils seraient des prêtres célébrants, des "diseurs de messes" comme il y en avait au Moyen Age?

R. Pas du tout. La logique dans l'Église ancienne a été bien étudiée par Hervé Legrand, dominicain français, spécialiste en ecclésiologie et disciple de Congar : *celui qui préside la communauté préside l'eucharistie de la communauté*. La communauté le choisit, l'évêque l'ordonne, il devient président-pasteur de cette communauté et donc de son eucharistie. La célébration de l'eucharistie pour la communauté est la source et le sommet de sa vie chrétienne et ecclésiale. Elle ne peut pas être si rare que, malgré toute la valorisation théorique qu'on en fait, elle ne soit célébrée dans de nombreuses communautés qu'une fois par an ou tous les deux ou trois ans.

Q. C'est l'une des préoccupations qui anime la proposition de Lobinger pour deux formes de presbytérat.

R. Bien sûr. Et il propose très concrètement que les nouveaux ministres soient issus de la communauté, qu'ils soient directement élus par la communauté, pas seulement un par communauté, mais une petite équipe (deux ou trois), qu'ils soient célibataires ou mariés, qu'ils continuent à être insérés dans la vie civile, leur famille, leur travail, leur vie normale. Si la communauté est petite, leur participation sera très proche, forte, chaleureuse, mais leur service avec elle en tant que ministres ordonnés serait à temps partiel. De cette manière on rencontre deux objectifs : davantage de participation, qui fait ressortir les dons et les charismes spécifiques (capacité à travailler avec les enfants, les personnes âgées, les gens mariés, les immigrés ...) et moins de charges pour chaque individu. Le modèle n'est pas la grande paroisse territoriale, anonyme, sacrale, entièrement centrée sur son curé et où tout dépend de lui, mais la communauté "à la mesure de la personne", pour des gens qui se connaissent, une communauté amicale, ouverte, participative et missionnaire.

L'alternative des « viri probati »

Q. A Vatican II, on a parlé bien timidement des viri probati comme d'une alternative au manque de prêtres dans de nombreuses communautés. Que pensez-vous de cette alternative dans le contexte de l'Église aujourd'hui ?

R. Le Concile a parlé de "viri probati" à propos du ministère diaconal. Le Concile n'a pas discuté de la question du célibat sacerdotal. Paul VI n'a pas jugé opportun que le Concile traite du



célibat. Cependant, Lobinger ne pense pas aux *virii probati* comme candidats pour ce nouveau modèle de prêtre. Au contraire, il indique clairement que ce n'est pas sa proposition. Lobinger pense plutôt en termes de *communitates probatae* qui ont besoin de devenir des *communitates plenae* : alors elles pourront d'elles-mêmes célébrer l'eucharistie présidée par leurs ministres propres.

L'hypothèse des *virii probati*, Lobinger l'écarte explicitement. Son point de départ n'est pas le manque de prêtres, ni l'abolition du célibat; ce n'est pas l'ordination de plus de prêtres pour maintenir le fonctionnement du système, ni l'ordination par conséquent d'hommes mariés, qui auraient fait leurs preuves dans leur famille, dans leur travail. Ce qui importe surtout, c'est leur long parcours, solide et désintéressé, de service dans la communauté, "qui ont fait leurs preuves" donc dans la communauté, qui devrait aussi être une communauté mature, "qui a fait ses preuves". L'objectif, c'est la communauté ecclésiale, le cheminement communautaire, l'autonomie légitime des communautés, la multiplicité des ministères pour la vie et la mission de l'Église, la centralité de l'eucharistie pour la vie chrétienne et la construction de communautés chrétiennes authentiques au service le Royaume.

Q. Est-ce important que les évêques soient courageux et qu'ils soumettent des propositions audacieuses à Rome, ou devraient-ils plutôt attendre que Rome change certaines règles?

[...]

Lors de la Conférence d'Aparecida, 2007, un nombre significatif d'évêques voulait aborder cette question (la situation ministérielle des communautés sans eucharistie). Ils se sont rencontrés lors d'une réunion avec un représentant du pape et ce prestigieux seigneur leur a dit : "Ce n'est pas le bon endroit. Les temps ne sont pas mûrs". Les temps ne seront jamais mûrs pour ceux qui ne peuvent lire leurs signes, qui sont toujours au printemps. Mais il est aussi important que l'impulsion vienne de Rome pour qu'il ne semble pas qu'on veuille briser la communion en faisant ces propositions et pour que les plus craintifs aient le courage de demander. Maintenant Rome a déjà dit que pour certaines questions relevant de nouveaux modèles de ministère presbytéral, "la porte est ouverte". On a juste besoin de soumettre ces propositions locales courageuses et, en même temps, avec un large consensus.

Le ministre et la communauté partagent la même vie

Q. Dans votre livre, vous parlez de nouveaux ministères, y compris de la prêtrise. Sur quels aspects faudrait-il insister pour aller de l'avant?

R. Le point d'arrivée, c'est la vie de dizaines de milliers de communautés, avec leur dynamisme, leurs services (ministères), leurs projets. Mais nous sommes arrivés à un point qui nécessite naturellement l'étape suivante : non seulement la reconnaissance, la valorisation et un vrai coup de pouce pour les communautés et leurs ministères (attitudes qui font encore défaut dans de nombreux endroits, et qui ne sont pas toujours suffisantes et cohérentes), mais l'accomplissement plénier de ces communautés en leur fournissant leurs propres ministres ordonnés pour leur présidence ecclésiale et eucharistique. De toute façon, le lien entre le ministre et la communauté est essentiel. Ce n'est pas seulement un lien sacramentel et canonique, mais un lien existentiel, très concret, de partage de la vie. Ce serait tragique si l'Église ordonnait des *virii probati* qui n'auraient pas un sens communautaire fort, et sans lien spécifique avec une communauté concrète. Le prêtre ne peut pas être un ministre "universel" et "abstrait" qui pourrait exercer son ministère partout, il n'aurait "son" lieu nulle part puisque tous les lieux lui seraient indifférents. Du point de vue d'une saine théologie de l'Église locale, c'est ambigu et ecclésialement désastreux.

Q. Parlons maintenant des prêtres : quelles richesses apporterait à l'Église dans son ensemble ce double presbytérat travaillant en collaboration?



R. Lobinger parle de deux types de prêtres : les diocésains et les communautaires. En fait, il n'utilise pas ce terme de "prêtre communautaire". Il préfère les appeler "ministres ordonnés", mais il sait que cette expression peut être ambiguë, car elle inclut également les évêques et les diacres. Pourtant, l'expression «ministres ordonnés» indique clairement qu'il ne pense pas à des communautés contestataires ou à des ministères «sauvages», et souligne que ces nouveaux prêtres sont sacramentellement "ordonnés". Les prêtres diocésains seraient alors les prêtres que nous connaissons aujourd'hui : formés au séminaire pour étudier la philosophie et la théologie pendant de nombreuses années, célibataires, etc. Dans le nouveau modèle, non seulement ils ne seraient pas dévalués, mais valorisés, ils seraient amenés à jouer un nouveau rôle "presque épiscopal" – c'est ce que déclarait un évêque franciscain allemand qui a travaillé toute sa vie au Brésil (Dom Valfredo Tepe, Ilhéus, Bahia) – de motivation, d'animation, d'accompagnement, de formation continue, de conseil et de coordination entre les communautés et entre celles-ci et leurs ministres. Les prêtres de communauté auraient une formation continue plus adaptée au milieu où ils accomplissent leur action pastorale et pourraient être beaucoup plus nombreux et proches de la culture locale.

Q. Quels sont les risques qui devraient être pris en compte?

R. J'en vois principalement trois : le "délégationisme", le cléricisme et le "liturgisme", si vous me permettez ces néologismes. Le "délégationisme" consiste à confier au ministre ce qui est de la responsabilité de tout le monde : "Tu es notre président, tu fais tout et nous te soutenons." C'est ce que beaucoup de parents font avec les enseignants de leurs enfants dans les écoles! D'autre part, il y a des laïcs qui, quand ils occupent une place particulière dans la communauté, reproduisent des comportements typiques du clergé classique et reproduisent des attitudes de cléricisme. Une fois ordonné, le risque d'agir avec "autorité" est encore plus forte ("Je suis le prêtre ordonné ministre de cette petite communauté ... mais je suis ordonné, je suis prêtre, avec le pouvoir de l'ordre et la juridiction, alter Christus, une entité quasi divine, c'est lui qui m'envoie!").

La liturgie, surtout la célébration eucharistique, est la source et le sommet de toute la vie de l'Église. Cependant, pour être efficace, elle doit être connectée avec la vie et les activités de la communauté. Bien sûr qu'il y a des ministères liturgiques, mais ceux qui les assument ne doivent pas se contenter de la liturgie, mais participer à toute la vie de la communauté, en faisant ce qui est exprimé dans la célébration et la célébration renforce la vie et la mission. Le "liturgisme" crée un fossé entre le culte et la vie, entre la liturgie et la mission, en définitive, entre le sacré et le profane.

Q. Pensez-vous qu'il y a trop de ministères exclusivement culturels et qu'on a perdu de vue d'autres projets et fonctions pastorales ?

R. Malheureusement, oui. Le culte est ce qu'il y a de plus visible dans l'Église et dans les communautés. Il donne un statut à ceux qui le dirigent, qui sont couverts d'une aura surnaturelle. C'est trop facile. 'Administrer' un sacrement, avec un peu d'entraînement, c'est matériellement facile. Au Brésil, nous avons cette déformation. Il y a des quantités de ministres pour distribuer la communion dans chaque paroisse, quelques dizaines dans la catéchèse, et moins encore dans la pastorale sociale. Ces statistiques sont le signe de problèmes plus profonds. Et c'est cela qui nuit aux communautés et les transforme en "consommatrices" de sacrements, de manière occasionnelle, et qui finit aussi par "user" et "fonctionnariser" beaucoup de curés ; ajoutez-y le fait que dans de nombreux endroits, certains sacrements deviennent un rituel de spectacle social, dépourvu de sens chrétien, isolé de tout contexte et, surtout, manquant de continuité sur le chemin de l'évangélisation.

[...]



Le rôle des femmes dans l'Église

Q. Quelles mesures devraient être prises, théologiquement et pastoralement parlant, pour marcher dans cette direction, pour enrichir le potentiel des femmes dans l'Église et donc rendre l'Église plus féconde ?

R. Les communautés ne peuvent pas vivre sans les femmes. Elles sont responsables de la plupart des services et des activités communautaires. La catéchèse, par exemple, est presque entièrement prise en main par les femmes. Au Brésil, il y a environ un million de catéchistes. Elles sont reconnues et appréciées. On en parle dans les documents de l'épiscopat. Beaucoup de femmes travaillent dans les équipes liturgiques, elles ne peuvent pas être officiellement "instituées" (c'est le terme technique) lecteurs et acolytes. À cet égard, le moins qu'on devrait faire serait de réviser le canon 230 du Code de Droit Canon, qui n'est pas respecté dans la pratique puisque, chez nous, les femmes sont lecteurs et acolytes habituelles dans les célébrations. A la Curie romaine, beaucoup de fonctions exercées par des clercs - parfois évêques, archevêques et cardinaux - pourraient être effectuées par des laïcs, hommes ou femmes. De même dans les curies diocésaines. Le Code de Droit Canon, concernant un grand nombre de services de l'église, est très éloigné de notre pratique. Je me souviens d'une étude du théologien belge Gustave Thils, en 1983, très éclairant à ce propos : *Les laïcs dans le nouveau Code de Droit Canonique et au IIe Concile du Vatican*.

Q. Un changement important dans la question ministérielle peut-il nous rapprocher des autres Églises chrétiennes? Pouvons-nous apprendre quelque chose de leur expérience dans ce domaine?

R. Le pape François a dit que la porte de l'ordination des femmes était fermée. Mais on n'a pas fermé la porte pour discuter, par exemple, du diaconat féminin. Paul VI n'a pas fermé cette porte dans la déclaration *Inter insigniores* en 1976. Et le pape François a dit que la nécessité d'intégrer plus pleinement les femmes a besoin d'une réflexion théologique où elles seraient impliquées également et pourraient apporter de quoi ouvrir des chemins nouveaux. Cela nous rapproche déjà d'autres Églises.

Il y a des ministères pour lesquels on n'a pas fermé la porte, tout simplement parce qu'on n'a jamais pensé à elles. La question ici n'est pas seulement la possibilité théologique, largement soutenue par les théologiens, mais surtout sa signification pour l'ensemble du service ministériel de l'Église et son profil pastoral. La mise en œuvre d'un double presbytérat, diocésain et communautaire, célibataire ou non, nous rapprochera aussi et nous permettra d'approfondir avec d'autres églises, en apprenant et en discutant ensemble.

Bien sûr, il ya beaucoup à apprendre et à partager avec d'autres Églises chrétiennes qui ont développé d'autres ministères avec les femmes et les hommes, célibataires et mariés, sans pour autant faire exactement la même chose qu'eux. Dans le livre cité de l'évêque Fritz Lobinger, on parle de ses discussions approfondies avec d'autres églises chrétiennes locales (non catholiques romaines) afin d'éviter les aspects indésirables de la mise en œuvre de nouveaux ministères, à savoir un double ministère presbytéral, célibataire et non célibataire, qui est déjà expérimenté dans d'autres Églises, pour chercher ensemble des propositions d'amélioration. Nous sommes tous sur le chemin et appelés à être un en Christ. La révision des ministères peut nous aider à nous rencontrer.

Q. D'après votre expérience, voyez-vous des mesures qui pourraient déjà être évidentes dans certaines églises locales?

R. Eh bien, tout d'abord le fait que la plupart des diacres se consacrent uniquement à la dimension liturgique de leur ministère, c'est un signe qu'il y a un problème et que cela doit changer. Est-ce qu'ils ne se réfugient pas dans le culte parce les services de la parole et de la charité sont plus exigeants et plus engageants ? Ne peuvent-ils pas «faire» (bien sûr, un ministère ne doit pas être considéré seulement comme un «faire») ce que les laïcs peuvent



aussi faire, et qu'ils font déjà en fait? Ne serait-ce pas une manière précaire de suppléer au manque de prêtres? C'est pourquoi je pense personnellement que ce serait aussi une mauvaise décision d'ordonner indistinctement les diacres comme prêtres. Mais je pense que ce serait une bonne chose d'ordonner prêtres certains diacres actuels qui ont un bon parcours de participation communautaire, une bonne expérience familiale, un bon témoignage de l'Évangile dans la vie ordinaire, dans la profession, dans la vie civile.

Pour ce que je connais de plus près, je m'attarderais par exemple, sur l'expérience lancée par l'évêque Samuel Ruiz et poursuivie par les deux évêques qui lui ont succédé, des diacres indigènes mariés du diocèse de San Cristobal de Las Casas, au Mexique. Parmi les ministres laïcs, l'expérience des délégués de la Parole qui existe depuis déjà 50 ans au Honduras et dans d'autres pays d'Amérique centrale me semble également digne d'une attention particulière. Je ne sais pas si je suis trop optimiste avec ces délégués de la Parole d'Amérique centrale : le projet de Lobinger leur va comme un gant! Ce serait très intéressant de voir les propositions que pourraient présenter les diocèses du monde entier en réponse à l'invitation du Pape.

in *Vida Nueva* n° 2927, janvier 2015

<http://www.vidanueva.es/2015/01/30/antonio-jose-de-almeida-los-sacerdotes-no-lo-tienen-que-hacer-todo/#sthash.soWmLwAE.dpuf>

traduction : P. Collet

